



Faites valoir vos droits dans le cadre de la révision 3.1 du PLU de BORDEAUX-METROPOLE

Conseils pratiques publié le 17/02/2016, vu 1062 fois, Auteur : [Maitre Julie NOEL](#)

BORDEAUX-METROPOLE révisé actuellement son Plan Local d'Urbanisme pour adopter le PLU 3.1. C'est l'occasion de faire un point sur la constructibilité de votre terrain et faire valoir votre position si nécessaire.

Bordeaux-Métropole est en cours de révision de son Plan Local d'Urbanisme, pour adopter un Plan Local d'urbanisme 3.1

Le projet de révision du PLU est actuellement en enquête publique, et ce du **15 février 2016 au 30 mars 2016.**

Au terme de cette enquête publique, le Conseil de Bordeaux-Metropole se prononcera sur l'approbation de la première révision du PLU qui emportera de très nombreuses modifications, tant en ce qui concerne le zonage que le règlement applicable.

Votre terrain est peut être concerné par cette révision.

Si tel est le cas, vous pouvez faire valoir vos droits auprès de la commission d'enquête publique, qui se tiendra à la disposition du public en mairies de:

Ambarès-et-Lagrave: le vendredi 19 février 2016 de 13 h à 16 h et le vendredi 11 mars 2016 de 13 h à 16 h

Ambès : le lundi 22 février 2016 de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi 27 février 2016 de 9 h à 12 h

Artigues près Bordeaux: le mardi 16 février 2016 de 9 h à 12 h et le jeudi 17 mars 2016 de 14 h à 17 h

Bassens : le mercredi 17 février 2016 de 9 h à 12 h et le jeudi 24 mars 2016 de 9 h à 12 h

Bègles: le jeudi 18 février 2016 de 10 h à 13 h, le vendredi 26 février 2016 de 14 h à 17 h, le jeudi 3 mars 2016 de 10 h à 13 h, le mardi 15 mars 2016 de 14 h à 17 h,

Blanquefort : le lundi 29 février 2016 de 14 h à 17 h et le lundi 14 mars 2016 de 14 h à 17 h

Bordeaux (cité municipale 4 rue Claude Bonnier) : le lundi 15 février 2016 de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi 19 février 2016 de 10 h à 13 h, le jeudi 3 mars 2016 de 14 h à 17 h, le mardi 8 mars 2016 de 10 h à 13 h, le mardi 15 mars 2016 de 10 h à 13 h, le vendredi 25 mars 2016 de 10 h à 13 h

Bouliac: le lundi 22 février 2016 de 14 h à 17 h, le mercredi 23 mars 2016 de 9 h à 12 h,

Bruges: le jeudi 3 mars 2016 de 14 h à 17 h, le lundi 21 mars 2016 de 14 h à 17 h,

Carbon Blanc : le mardi 16 février 2016 de 14h à 17h, le jeudi 24 mars 2016 de 14h à 17h

Cenon : le lundi 15 février 2016 de 13h30 à 16h30, le vendredi 4 mars 2016 de 11h à 14h, le vendredi 18 mars 2016 de 10h à 13h,

Eysines : le lundi 7 mars 2016 de 14h à 17h, le lundi 14 mars 2016 de 9h30 à 12h30, le jeudi 24 mars 2016 de 14h à 17h

Floirac (DGST 89 av Pasteur) : le jeudi 18 février 2016 de 9h à 12h, le jeudi 10 mars 2016 de 9h à 12h, le mercredi 30 mars 2016 de 9h à 12h,

Gradignan: le lundi 15 février 2016 de 15h à 18h, le mercredi 9 mars 2016 de 10h à 13h, le vendredi 25 mars 2016 de 10h à 13h

Le Bouscat (DST 9 rue Coudol) : le mardi 15 mars 2016 de 9h à 12h, le mardi 22 mars 2016 de 14h à 17h, le mardi 29 mars 2016 de 9h à 12h,

Le Haillan Le vendredi 4 mars 2016 de 9 h à 12 h Le vendredi 11 mars 2016 de 14 h à 17 h

Le Taillan Médoc (9 chemin de gelés) : le jeudi 17 mars 2016 de 14h30 à 17h30, le mardi 29 mars 2016 de 14h30 à 17h30

Lormont: le mardi 16 février 2016 de 14h à 17h, le jeudi 10 mars 2016 de 14h à 17h, le jeudi 24 mars de 14h à 17h.

Martignas sur Jalle: le lundi 15 février 2016 de 9h à 12h, le mardi 23 février 2016 de 14h à 17h

Mérignac : le mardi 16 février 2016 de 9h30 à 12h30, le mardi 1er mars 2016 de 9h30 à 12h30, le jeudi 10 mars 2016 de 9h30 à 12h30, le jeudi 17 mars 2016 de 13h30 à 16h30, le jeudi 24 mars 2016 de 9h30 à 12h30

Parempuyre: le lundi 29 février 2016 de 9h à 12h, le jeudi 10 mars 2016 de 15h à 18h

Pessac : Le mardi 16 février 2016 de 10h à 13h, le mercredi 24 février 2016 de 13h à 16h, le jeudi 10 mars 2016 de 10h à 13h, le vendredi 18 mars 2016 de 10h à 13h, le mercredi 30 mars 2016 de 14h à 17h

Saint Aubin de Médoc: le vendredi 18 mars 2016 de 9h à 12h, le jeudi 24 mars 2016 de 14h à 17h,

Saint Louis de Montferrand: le vendredi 19 février 2016 de 9h à 12h, le vendredi 11 mars 2016 de 9h à 12h

Saint Médard en Jalles: le mardi 1er mars 2016 de 9h à 12h, le mardi 8 mars 2016 de 14h30 à 17h30, le vendredi 25 mars 2016 de 9h à 12h

Saint Vincent de Paul: le jeudi 18 février 2016 de 9h à 12h, le vendredi 26 février 2016 de 14h15 à 17h15

Talence: le jeudi 18 février 2016 de 15h30 à 18h30, le lundi 29 février 2016 de 16h à 19h, le jeudi 17 mars 2016 de 15h à 18h, le mardi 22 mars 2016 de 15h30 à 18h30, le mardi 29 mars 2016 de 15h30 à 18h30

Villenave d'Ornon: le vendredi 19 février 2016 de 10h à 13h, le mardi 1er mars 2016 de 15h15 à 18h15, le mardi 22 mars 2016 de 10h à 13h, le mercredi 30 mars 2016 de 9h à 12h

Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet 41 crs maréchal Juin - Bordeaux) : le lundi 15 février 2016 de 10h à 13h, le mardi 23 février 2016 de 14h à 17h, le lundi 29 février 2016 de 14h à 17h, le jeudi 10 mars 2016 de 12h à 15h, le vendredi 18 mars 2016 de 11h à 14h, le mercredi 30 mars 2016 de 14h à 17h

Préalablement à toute intervention devant la Commission d'Enquête, il faut étudier le projet de PLU révisé.

Pour une étude de ce document et des modifications que cela va engendrer pour votre propriété, n'hésitez pas à contacter Maître Julie NOEL au 05.35.54.56.89 ou à l'adresse mail suivante: julienoelavocat@gmail.com